

Le cheminot

N° 716 janvier 2020

MENSUEL - 3,00 €

ISSN n° 1164-639X

retraité

Magazine de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer

VIE DES RETRAITÉS

Évadez-vous avec
les séjours 2020

SNCF INFOS

Les décisions
de Jean-Pierre
Farandou

SOCIÉTÉ

Les séniors au volant



FGRCF fondée en 1917
pour l'information et la défense des pensionnés

Noël Marquet

président fédéral et directeur de la publication



Le projet de réforme des retraites

Notre association ne peut pas prendre position sur le fond en raison de son objet: défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents (article II des statuts), et ceux-ci sont tous des retraités des chemins de fer (article IV) qui sont hors du champ d'application de la future loi.

En tant que citoyen, chaque adhérent(e) peut se sentir concerné(e) par un projet qui aura un impact sur ses enfants, ses petits-enfants et ses collègues encore actifs.

C'est pourquoi nous vous avons invités, par l'intermédiaire des présidents de section, à déposer vos contributions, avis et questions sur le site de la concertation citoyenne.

La FGRCF a de son côté déposé, sur ce site ou par courrier adressé à M. Delevoe, un certain nombre de questions et de propositions:

- Sur quelle base sera calculée la conversion en points des cotisations déjà versées par un actif au 01/01/2025? Sur son salaire des six meilleurs mois ou sur une moyenne de N années?
- Notre attachement au principe de versement d'une pension de réversion au conjoint survivant.
- Une proposition de transition entre notre système et le futur système universel, liée à l'ancienneté dans l'entreprise: tout agent au statut ayant cotisé au moins 27 ans (17 pour les agents de conduite) devrait conserver le système de calcul de notre régime jusqu'à son départ en retraite.
- Une demande de représentation des retraités dans l'organisme qui gèrera le futur système.
- Des questions techniques sur l'avenir de la branche retraite de CPR, sur le mode de calcul des pensions...

Une Info Fédérale reprenant les points évoqués par M. le Premier Ministre dans son discours devant les médias a été éditée le 12 décembre. La FGRCF y exprime en conclusion sa solidarité avec les actifs sur ce sujet.

Malgré l'ambiance générale un peu dégradée en cette fin d'année, je souhaite que l'année 2020 vous soit la plus douce possible.

SOMMAIRE

n° 716 janvier 2020

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Séjours 2020, évadez-vous avec la FGRCF
- 8 L'intervention de la CPRP lors du congrès de la FGRCF à Saint-Malo

■ VIE PRATIQUE

- 10 Qu'est-ce que la résilience?
- 12 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 Les séniors au volant

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

- 20 Ils nous ont quittés
Adieux – Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Sudoku
Mots croisés (*solutions*)

■ SNCF INFOS

- 22 Les décisions de Jean-Pierre Farandou
Les nouveaux trains Intercités

Retrouvez-nous
sur www.fgrcf.fr
en flashant ce code



FGRCF ■ DIRECTION – RÉDACTION – ADMINISTRATION – 59, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Site Internet : www.fgrcf.fr • Tél. : 01 40 37 31 21 – Fax : 01 40 37 67 96.
Représentant légal et directeur de la publication : Noël Marquet. Rédactrice en chef : Janine Lecherbourg. ■ CONCEPTION ET RÉALISATION – EMAPRESS. 20, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 01 80 91 54 20 – Fax : 01 47 70 33 47. • Chef d'édition: Olivia Lintot • Rédacteur-graphiste: Fabrice Péronin
■ PUBLICITÉ – MISTRAL MEDIA 22, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél.: 01 40 02 99 00 • Pdg: Luc Lehéricy • Chef de publicité: Mathylde Matou
■ IMPRIMERIE – BLG TOUL. 2780, route de Villey St-Etienne, 54200 Toul. ■ CPPAP n° 0422 G 87869. ■ ISSN n° 1164-639X ■ Dépôt légal à parution ■
ABONNEMENT ANNUEL – Pour 9 numéros : 27 € (bulletin d'abonnement p.20) – Prix au numéro : 3,00 € – En vente à nos bureaux.

Les publicités des annonceurs n'engagent pas la rédaction. En cas d'insatisfaction, en faire part à la rédaction.



Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé UltraMag Semi Gloss.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Eutrophisation : Ptot 0.008kg/tonne. Gaz à effet de serre : 289kg/tonne.

